



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le jeudi 06 février à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 31 janvier 2025, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 31 janvier 2025
Nombre de présents	27	
Nombre de pouvoirs	8	Date de publication : 12 février 2025
Suffrages exprimés	35	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSÉS :

M. Grégory RENDE, M. Julien RELAUX, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, M. Pierre STETIN, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Grégory RENDE a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
M. Julien RELAUX a donné pouvoir à M. Alexis ARRAS,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Pascal DAGES,
M. Guillaume SEGUIER a donné pouvoir à M. Amine BENALIA BROUCH,
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,
Mme Fanny MESPLET a donné pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,
M. Pierre STETIN a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Alexis ARRAS.

OBJET : RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

VU l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE DU 28 JANVIER 2025,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé au conseil municipal d'examiner les éléments financiers relatifs au débat sur les orientations budgétaires de la ville de Dax pour l'exercice 2025.

Un rapport sur les orientations budgétaires est remis à chaque conseiller municipal présentant successivement :

- le contexte économique et institutionnel national,
- la situation financière de la ville de Dax au 31/12/2024,
- les principales orientations budgétaires pour 2025.

SUR PROPOSITION DE Mme HENAULT Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

PREND ACTE, de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025 de la ville de Dax et de l'existence du rapport sur les orientations budgétaires 2025 ci-annexé.

**Secrétaire de séance,
Alexis ARRAS.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Débat d'orientations budgétaires

2025



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250207-20250206-6-DE
Date de télétransmission : 10/02/2025
Date de réception préfecture : 10/02/2025

dax.fr

Le Débat sur les Orientations Budgétaires

Il est l'occasion de présenter :

- l'évolution de l'environnement économique et réglementaire
- le contexte financier issu du dernier exercice budgétaire
- les principales orientations du futur budget



2

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20250207-20250206-6-DE
Date de télétransmission : 10/02/2025
Date de réception préfecture : 10/02/2025

dax.fr

Le contexte :

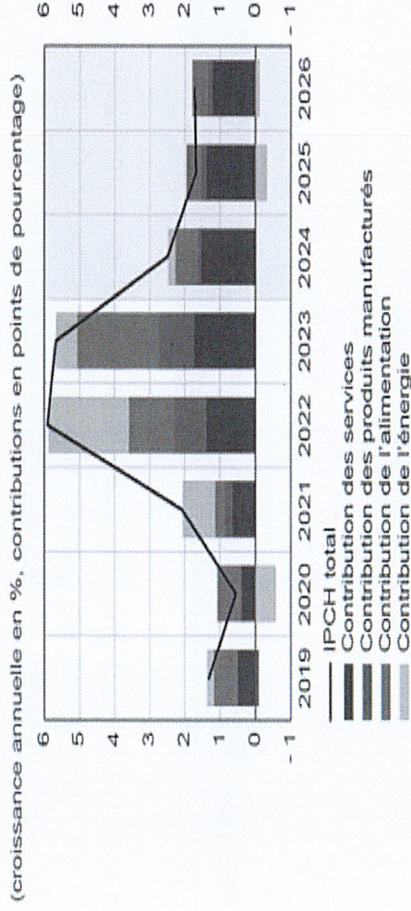
La conjoncture économique

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Insee pour 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 octobre 2024), projections Banque de France sur fond bleu.



Sources : Insee jusqu'au quatrième trimestre 2023, projections Banque de France sur fond bleu.

En 2024, l'inflation totale a reculé sensiblement et devrait retomber en moyenne annuelle à 2,4 %. L'inflation s'inscrirait durablement en dessous de 2 %, grâce au repli de l'inflation sur les produits alimentaires et les produits manufacturés, ainsi que la baisse des coûts de l'énergie.

Cependant, aux incertitudes institutionnelles internes s'ajoutent les aléas géopolitiques toujours élevés ainsi que le risque de tensions commerciales en cas de hausse des droits de douane aux États-Unis, dont les effets sont difficiles à anticiper.

Inflation 2024
+2,4%



Le contexte :

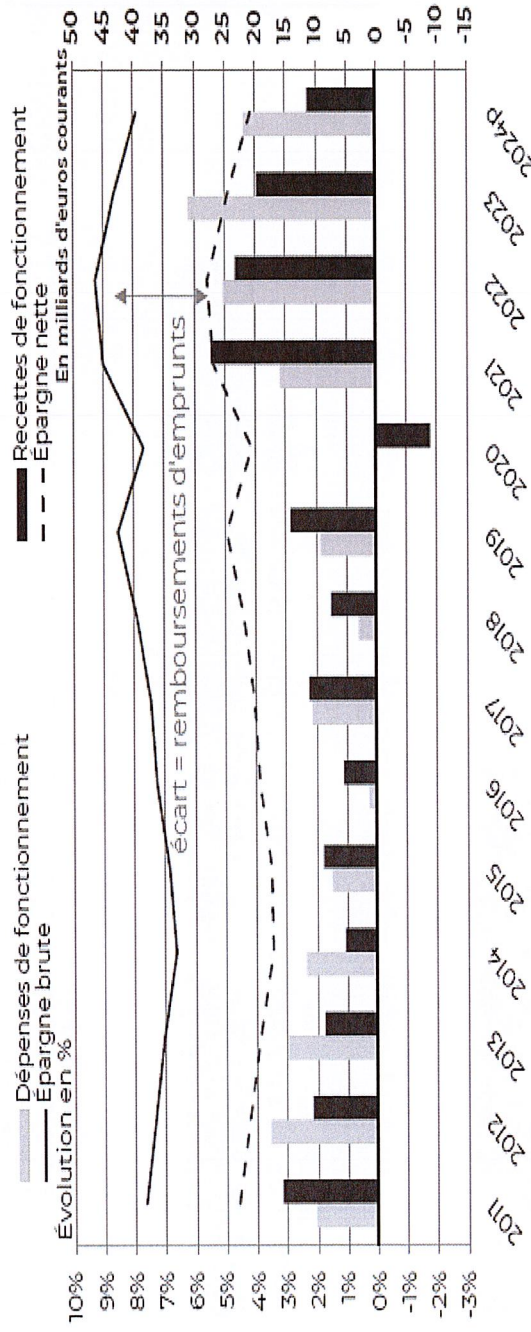
La situation des collectivités territoriales

Alors que l'épargne des communes augmentait d'environ 20 % l'an dernier à la même période, l'épargne des communes a plongé de 20 % au 30 septembre 2024.

La baisse de l'épargne brute en 2024 frappe les communes qui perdent plus d'un milliard, ce qui correspond en grande partie à la perte de 0,7 Md€ sur les DMTO et à la forte pression de la hausse des dépenses de personnel induite par la hausse du point d'indice.

Revalorisation annuelle
des bases s'est élevée à
3,8 % pour 2024

Effondrement des DMTO :
-20 % en 2023 et -20 %
supplémentaires en 2024



© La Banque Postale,



La loi de finances pour 2025 :

Le projet de loi de finances pour 2025 avant la censure :

Les restrictions imposées aux collectivités locales en PLF 2025 (Md€)	
Prélèvement sur les collectivités dont les dépenses de fonctionnement atteignent 40 M€	3.00
Gel du montant de la fraction de TVA	1.20
Réduction du taux du FCTVA et réduction de l'assiette	0.80
Variables d'ajustement	0.49
Gel de la DGF <i>dont bloc communal</i>	0.50 0.35
Réduction du Fonds vert	1.50
Suppression du fonds de soutien des activités périscolaires	0.04
Relèvement de 20 % à 30 % du taux d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des terres agricoles.	0.06

Source : AMF

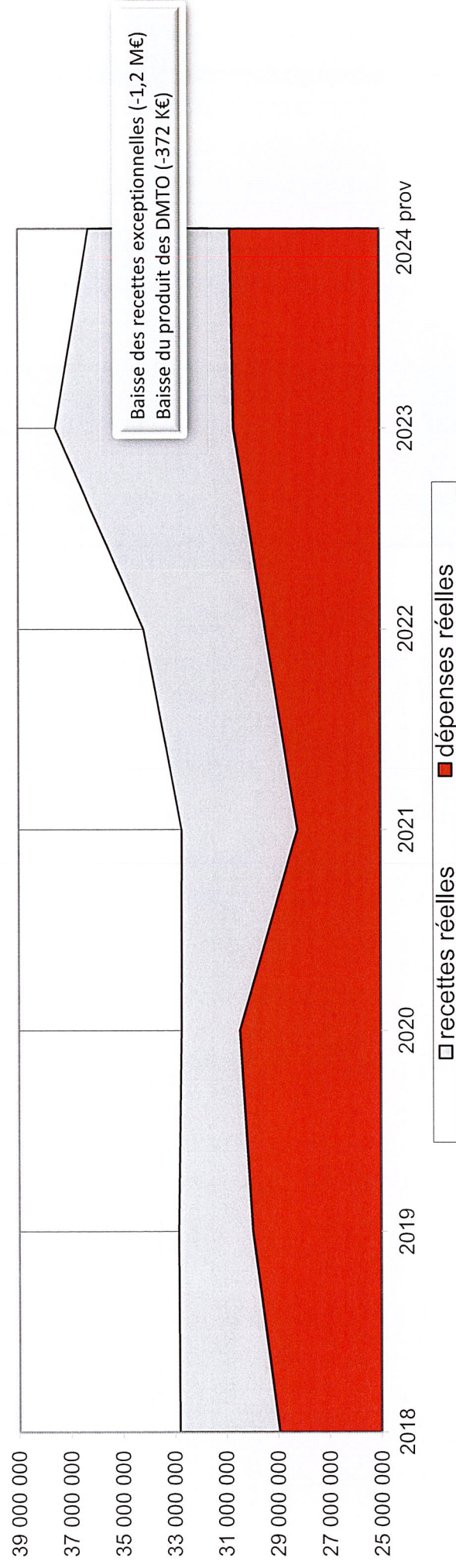
Suite à la censure du gouvernement, le projet de loi de finances pour 2025 n'a pas été adopté.

Dans l'attente du prochain projet de loi de finances, les hypothèses ci-dessus ont été retenues pour la préparation du budget de la ville.



La situation de la ville au 31/12/2024

Des dépenses stables et des recettes en baisse

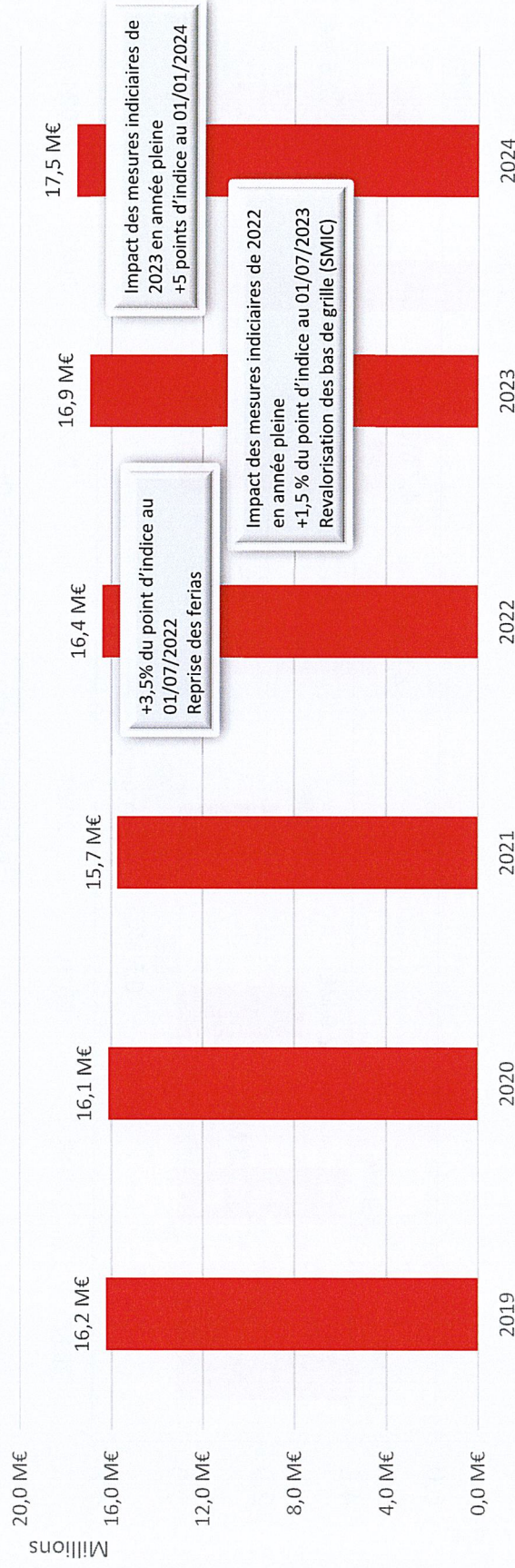


Des dépenses de fonctionnement en hausse de seulement 0,4%, soit moins que l'inflation (+2,4%), malgré la hausse des charges de personnel en raison des mesures de revalorisations nationales (+0,6 M€).

Diminution des recettes de 1%, notamment en raison de recettes exceptionnelles perçues en 2023 (1,2 M€).

La situation de la ville au 31/12/2024

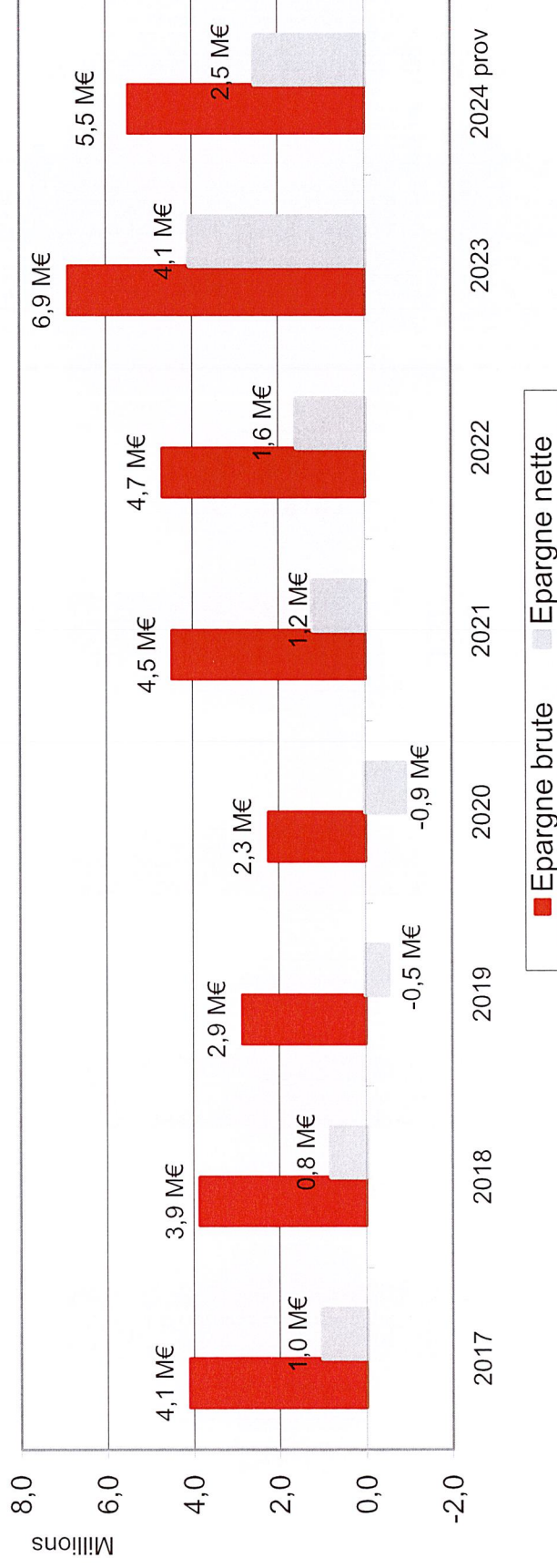
Focus sur le personnel



Les dépenses de personnel sont impactées depuis 2022 par les décisions prises au niveau national, dans un contexte de stabilité des effectifs.

La situation de la ville au 31/12/2024

Une épargne solide

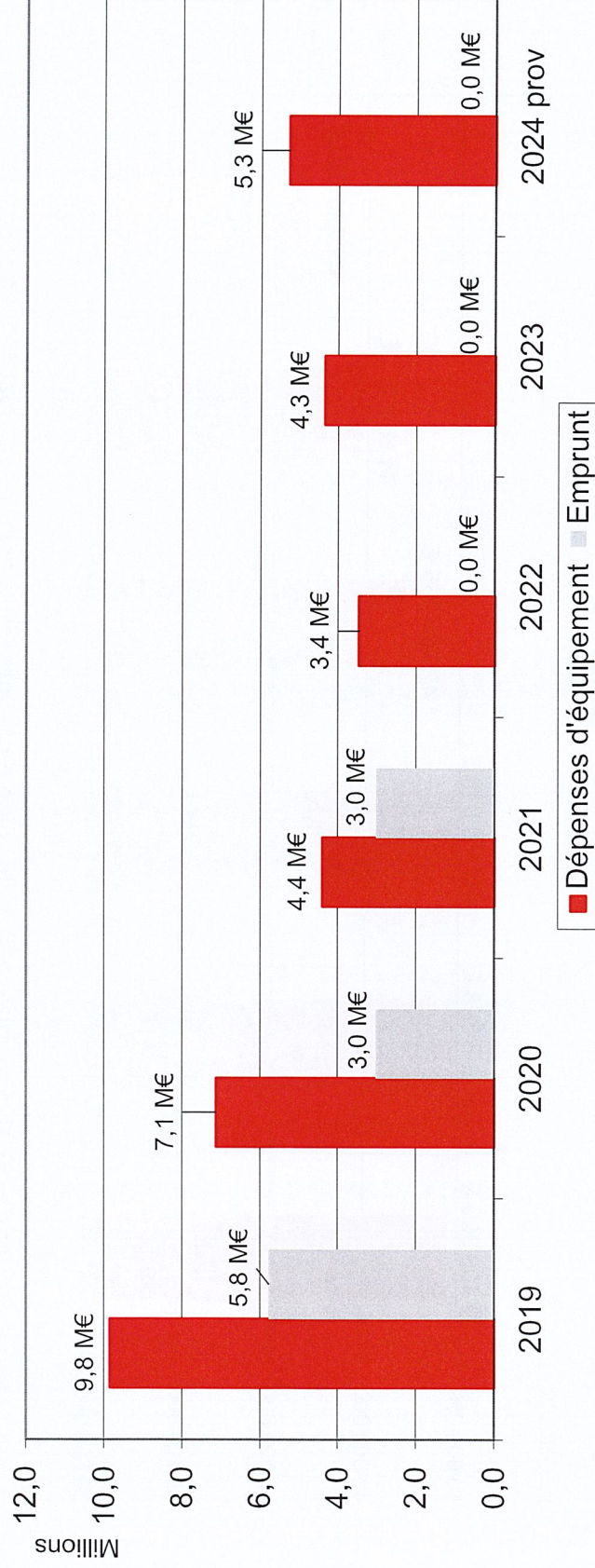


5,5 M€ d'épargne brute en 2024, contre 6,9 M€ en 2023 (dont 1,2 M€ de recettes exceptionnelles).

2,5 M€ d'épargne nette contre 4,1 M€ en 2023.

La situation de la ville au 31/12/2024

Des investissements financés sans emprunt depuis trois ans

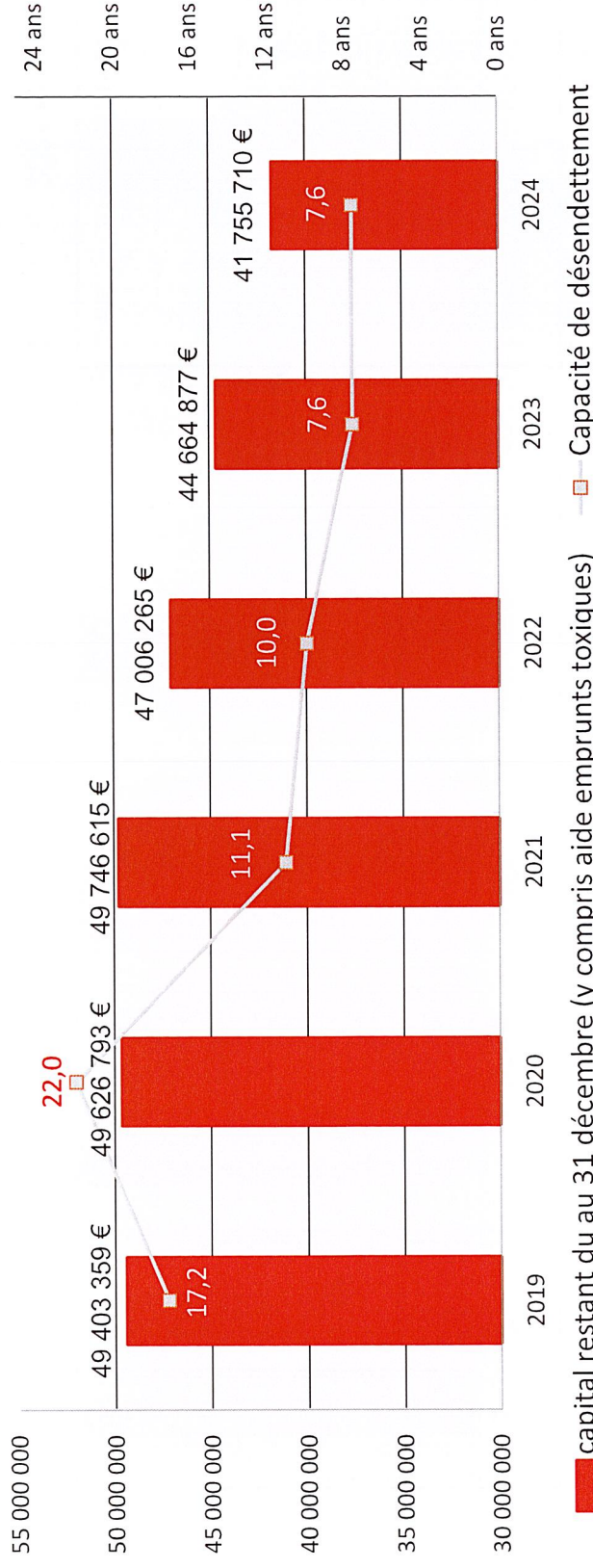


Des dépenses d'équipement qui s'élèvent à 5,3 M€ en 2024.

Pas de recours à l'emprunt.

La situation de la ville au 31/12/2024

Un désendettement qui se poursuit



Une dette qui a diminué de 7,9 M€ depuis le début du mandat (-16 %).

Une capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) qui se stabilise à 7,6 % (contre 10,0 % en 2022), ce qui est inférieur au seuil d'alerte de 12 ans.

Orientations budgétaires 2025

Responsabilité :

Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement dans un contexte économique incertain et malgré les charges imposées au niveau national, pour continuer à mettre en oeuvre le programme du mandat.

Maintenir une épargne permettant de faire face au remboursement de la dette et minimiser le recours à l'emprunt.

Poursuivre le désendettement de la ville pour redonner des marges de manoeuvre en matière d'investissement et faire face à l'entretien nécessaire du patrimoine et renforcer l'attractivité de la ville.

Orientations budgétaires 2025

Action volontariste :

La rénovation du centre-ville avec le réaménagement de la place Thiers, l'embellissement et la végétalisation des rues piétonnes, la modernisation de l'éclairage public, la (re)mise en service de points d'eau.

Le développement et travaux sur les équipements sportifs avec la création d'un skate-park et d'un city stade, les travaux dans les équipements sportifs.

La préservation du patrimoine avec la rénovation de la bibliothèque, les premiers travaux de préservation de la Cathédrale, des études complémentaires de diagnostic des arènes.

L'animation de la ville et la culture avec la seconde édition du festival « Têtes en l'air », la programmation culturelle de l'Atrium, les ferias, Toros y Salsa et les concerts d'été, la relocalisation de l'école municipale d'arts plastiques.

L'éducation et la jeunesse avec la construction du restaurant scolaire Gischia et les travaux dans les écoles, la mise aux normes des aires de jeux.

La sécurisation des espaces publics avec la poursuite du déploiement de caméras de vidéoprotection.

Le développement durable avec la rénovation de l'éclairage de l'Atrium, la plantation

Orientations budgétaires 2025

Le budget de fonctionnement :

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont attendues en hausse de 0,2 M€ (+0,6 %) de BP à BP.

Les charges de personnel sont attendues en hausse de 0,4 M€ (+2,5 %) par rapport au BP 2024 en lien avec :

- Le GVT (+80 K€)
- Augmentation des cotisations patronales CNRACL (+327 K€) et des cotisations patronales URSSAF (+82 K€)
- La décision de la collectivité de participer à hauteur de 50% à la prévoyance des agents (+88 K€)
- La mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire des policiers municipaux (+20 K€)

Les charges de fonctionnement courant sont attendues en baisse de 0,2 M€ (-2 %) avec notamment la baisse du coût de l'énergie.

Les charges financières diminuent de 0,1 M€ grâce au désendettement de la ville et à la baisse des taux d'intérêts.

Orientations budgétaires 2025

Le budget de fonctionnement :

Les **recettes réelles de fonctionnement** sont attendues en hausse de 0,3 M€ (+0,9 %) de BP à BP.

Les recettes des services devraient progresser de 0,1 M€.

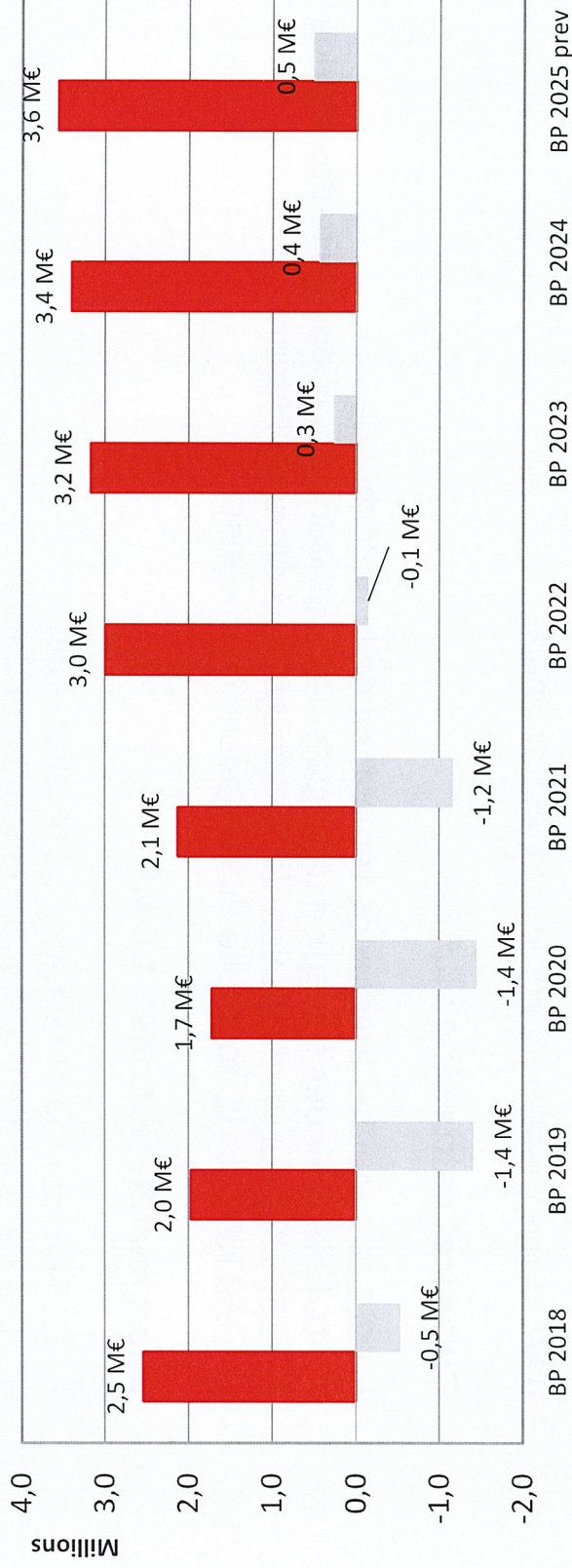
Les recettes fiscales évolueront faiblement avec la revalorisation nationale des valeurs locatives (+1,7%) pour atteindre 22,3 M€ (+0,3 M€).

Les taux de fiscalité de la commune resteront inchangés pour la sixième année consécutive.

L'attribution de compensation versée par le Grand Dax continuera à baisser (-148 K€) en lien avec le transfert des compétences voirie et eaux pluviales.

Orientations budgétaires 2025

Une épargne prévisionnelle en hausse



Les perspectives financières pour le budget 2025 montrent une légère hausse des épargnes prévisionnelles du budget principal et confirme la tendance observée depuis le début du mandat.

Orientations budgétaires 2025

Le budget d'investissement :

9 M€ d'investissement sur le budget principal :

Culture et patrimoine : 2,5 M€

- 1,2 M€ pour les travaux de rénovation de la bibliothèque
- 0,4 M€ pour des travaux d'urgence sur la Cathédrale et la poursuite des études
- 150 K€ pour la rénovation de l'éclairage du théâtre de l'Atrium
- 110 K€ pour la poursuite du diagnostic des arènes...

Sport, manifestations : 1,6 M€

- 0,4 M€ pour la construction d'un skate-park
- 0,3 M€ pour le club house du tennis au Sablar
- 0,3 M€ pour la rénovation d'un ½ terrain synthétique au stade Darrigade
- 0,2 M€ pour la sonorisation et les vestiaires du stade Maurice Boyau
- 80 K€ pour un city-stade au Sablar...

Orientations budgétaires 2025

Le budget d'investissement :

9 M€ d'investissement sur le budget principal :

Education et jeunesse : 1,5 M€

- 0,8 M€ pour la construction du restaurant scolaire de l'école Gischia
- 0,5 M€ pour les travaux de bâtiments et cours d'écoles
- 60 K€ pour les diagnostics énergétiques des écoles...

Sécurité, accessibilité, salubrité : 0,4 M€

- 0,2 M€ pour la création de deux sanitaires (Square Max Moras et skate-park)
- 0,1 M € pour les travaux d'accessibilité des bâtiments
- 60 K€ pour le déploiement de caméras de vidéoprotection supplémentaires
- 40 K€ pour le plan de sécurisation des écoles...

Orientations budgétaires 2025

Le budget d'investissement :

9 M€ d'investissement sur le budget principal :

Urbanisme, travaux, habitat : 2,1 M€

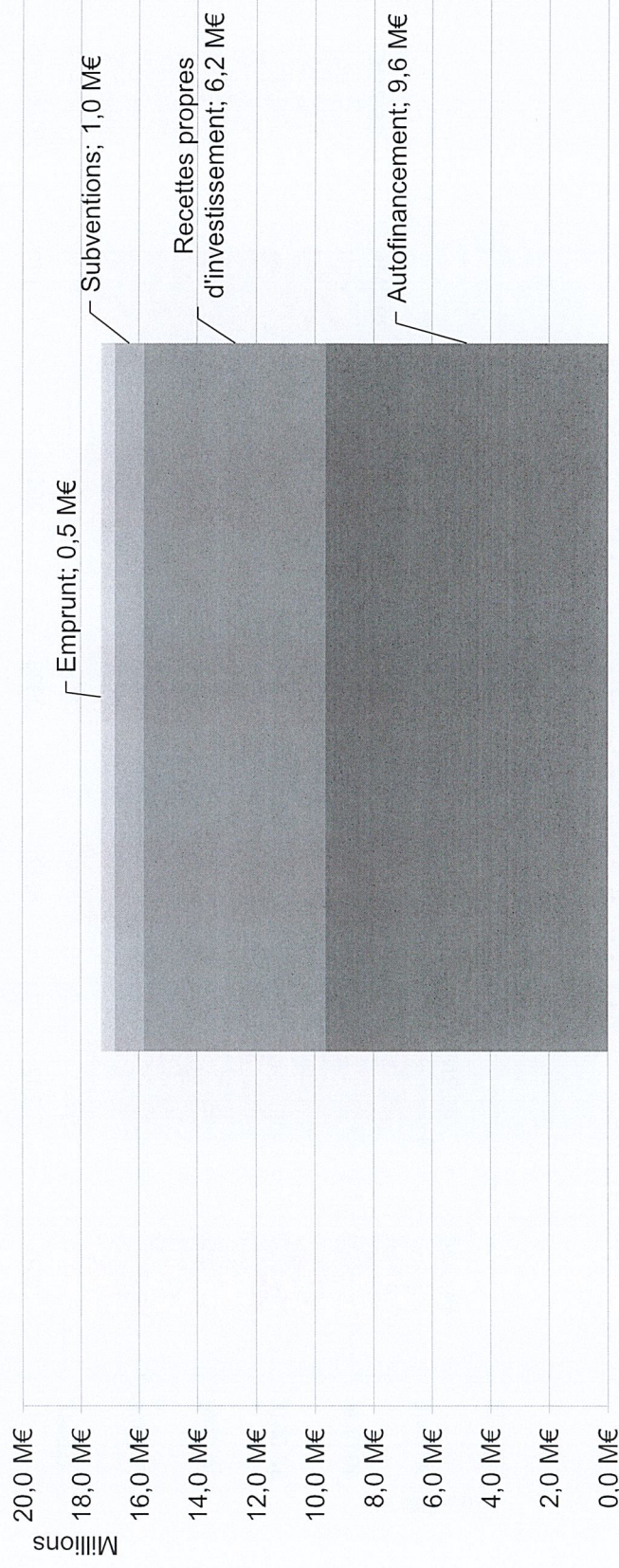
- 0,6 M€ pour l'aménagement de la place Thiers
- 0,3 M€ pour l'enfouissement de réseaux
- 125 K€ d'aides à la rénovation de façades
- 113 K€ d'aides à la construction et à la rénovation de logements sociaux
- 50 K€ pour les décorations de ciel de rue...

Espaces verts, environnement, population : 0,2 M€

- 0,1 M€ pour la plantation d'arbres et la végétalisation du centre ville
- 48 K€ pour les travaux dans les cimetières
- 20 K€ pour la remise en services de fontaines...

Orientations budgétaires 2025

Un recours à l'emprunt très limité

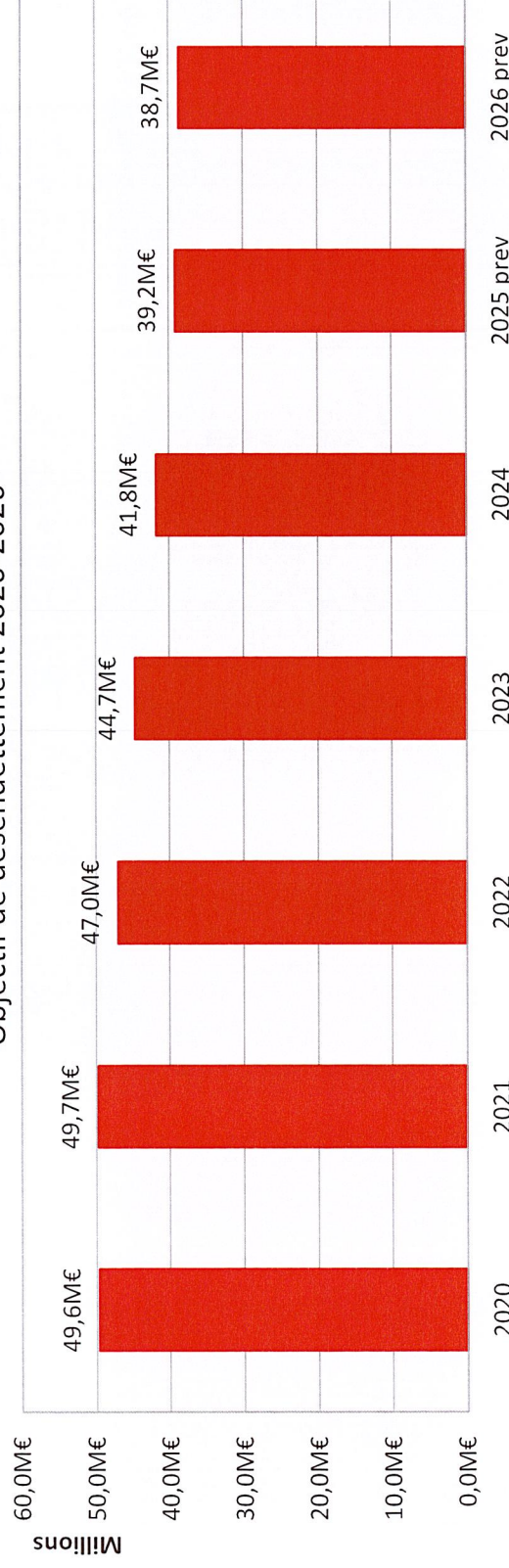


Un autofinancement majoritaire (56%) et des ressources propres importantes (36%) qui permettent un faible recours à l'emprunt (3%)

Orientations budgétaires 2025

Un désendettement qui se confirme

Objectif de désendettement 2020-2026



■ capital restant du au 31 décembre (y compris aide emprunts toxiques)

Les perspectives du budget 2025 montrent que l'encours de dette devrait passer sous la barre des 40 M€ fin 2025, soit une baisse de 10,4 M€ depuis 2020 (-21 %).

Orientations budgétaires 2025

Les budgets annexes

Le budget annexe des fêtes :

Pour 2025, l'objectif est d'atteindre l'équilibre sans subvention du budget principal. Cet objectif pourra être atteint grâce à la maîtrise des coûts d'organisation des fêtes et l'optimisation des recettes.

Le budget annexe des activités assujetties à la TVA :

Ce budget s'équilibre en fonctionnement par ses propres ressources et couvre le remboursement des emprunts.

Le budget annexe du stationnement :

Ce budget s'équilibre en fonctionnement par ses propres ressources et couvre le remboursement des emprunts. Les travaux de réaménagement des accès au parking Chanzy sont en cours et l'éclairage du parking des berges sera renouvelé.

Orientations budgétaires 2025

Les budgets annexes

Le budget annexe des boues :

Particulièrement impacté par la crise sanitaire en 2020 et 2021, ce budget a nécessité une évolution de ses tarifs de vente de boues aux établissements thermaux en 2025, afin de financer la hausse des coûts de production et les investissements nécessaires à la poursuite de son activité, comme le renouvellement des sites d'extraction de limon.

Le budget annexe eau thermale :

Également impacté par la crise sanitaire, ce budget a cependant retrouvé l'équilibre grâce à la reprise de l'activité thermale.

Orientations budgétaires 2025

Ce qu'il faut retenir :

Maîtrise des équilibres financiers malgré les dépenses subies et les mesures nationales.

Pas d'augmentation des taux de fiscalité de la commune pour préserver le contribuable pour la sixième année consécutive.

Haut niveau d'investissement permettant la poursuite du projet municipal.

Poursuite du cycle de désendettement conformément aux engagements pris.